

13 AVR. 2021

C → BDSP
MB - B
VC - Vu
ND - Vu
puis Classement PC

République Française
Département Nièvre
Commune de Saint-Pierre-le-Moûtier

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/02/2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2021, le 8 Février à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Pierre-le-Moûtier s'est réuni à la Salle des Fêtes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BILLARD Pierre, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le Lundi 1 Février 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : M. BILLARD Pierre, Maire, M. RATEAU Romain, Mme LIVROZET Martine, M. MENEZ Didier, Mme BEGUIGNOT Claude, Mme BOILARD Valérie, M. TISSERON Pascal, Mme MARILLIER Dominique, M. LEGRAND Renaud, Mme SINNIGER Christine, M. MENETRIER Gilles, Mme PILORGE Lucie, M. COMTE Laurent, M. BURLIN Christophe, Mme BARLE Véronique, Mme LOPEZ Aline, M. PERRIN Alain

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MONNERY Martine à M. MENETRIER Gilles, M. GUILBAULT Frédéric à M. BILLARD Pierre

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Nièvre
Le : 16/02/2021
Et
Publication ou notification du :

A été nommée secrétaire : Mme SINNIGER Christine

2021_004 – OBJET : PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL AU LIEU-DIT " LE BENNANCY " SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER (58240) PAR LA SOCIETE ELAWAN ENERGY FRANCE.

La société ELAWAN ENERGY France opérateur spécialisé dans le secteur de l'énergie développe actuellement un projet de centrale photovoltaïque au sol sur le délaissé ferroviaire situé au lieu-dit « LE BENNANCY ».

Le Maire expose au Conseil Municipal que la mairie a été contactée à plusieurs reprises par la société ELAWAN ENERGY France, au sujet de l'avancement de la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune (ci-après « le Projet »).

Les terrains d'implantation d'une surface d'environ 18 hectares accueilleront le parc solaire constitué de structures en acier portant des panneaux photovoltaïques, d'un ou plusieurs postes de transformation, et d'un ou plusieurs postes de livraisons électriques d'où serait raccordé le parc solaire avec le réseau électrique ENEDIS, le tout clôturé et sécurisé.

Considérant que la société ELAWAN ENERGY France réalise sur le territoire de la commune l'ensemble des études utiles à la demande de permis de construire en vue de l'obtention de l'arrêté préfectoral accordant la centrale photovoltaïque de Saint-Pierre-le-Moûtier ;

Considérant que l'ensemble des conseillers ont assisté à la présentation du projet par la Société rappelant l'ensemble des éléments essentiels du Projet.

Considérant, que l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol s'inscrit dans la politique de développement durable et en faveur des énergies nouvelles de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- SE PRONONCE favorablement au développement, la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au lieu-dit « LE BENNANCY » sur la commune de Saint-Pierre-le-Moûtier par la société ELAWAN ENERGY France

- SE PRONONCE favorablement à poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation du Projet.

- AUTORISE M. le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents inhérents à la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/02/2021
Le Maire
Pierre BILLARD